



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

traité de Rome

Question au Gouvernement n° 3297

Texte de la question

## 50E ANNIVERSAIRE DU TRAITE DE ROME

M. le président. La parole est à M. Bruno Bourg-Broc, pour le groupe de l'UMP.

M. Bruno Bourg-Broc. Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes. Le 25 mars prochain, nous célébrerons le cinquantième anniversaire du traité de Rome. En juin 2006, le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement a décidé que, le 25 mars prochain, les responsables de l'Union européenne se réuniraient à Rome pour adopter une déclaration politique énonçant les valeurs et les ambitions de l'Europe.

Dans ce processus, vous êtes en quelque sorte, madame la ministre, notre ambassadrice. Aussi, voudrais-je savoir, madame la ministre, dans un contexte difficile où les Européens ne savent peut-être pas quelle Europe ils veulent construire, ce que la France attend de cette déclaration. Quel sens allez-vous lui donner et où en sont vos échanges avec la présidence allemande, chargée d'élaborer ce texte au nom des vingt-sept ?

*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes.

Mme Catherine Colonna, *ministre déléguée aux affaires européennes*. Le 25 mars 1957, le traité de Rome était signé dans la salle des Horaces et des Curiaces au Capitole. Le 25 mars prochain, les chefs d'État et de gouvernement se réuniront à Berlin pour adopter une déclaration qui doit permettre de rappeler tout ce que nous ont apporté cinquante ans de construction européenne, mais aussi de préciser l'ambition des Européens pour les années à venir.

Ce sommet offre l'occasion d'engager la relance de l'Europe. Nous souhaitons une déclaration politique, courte, claire et dynamique. C'est sur cette base que nous travaillons avec la présidence allemande, je puis vous l'assurer.

Le cinquantième anniversaire du traité de Rome nous offre aussi l'occasion de mener une réflexion sur notre histoire, sur ce que nous sommes et d'où nous venons. En effet, nous ne pouvons pas comprendre ce que nous sommes, ni bâtir pour l'avenir sans savoir d'où l'on vient.

Nous venons, monsieur le député, d'un continent ravagé par la guerre, génération après génération, fracassé par les nationalismes et les totalitarismes, ruiné. Ce continent a pourtant su refuser la fatalité et s'élever, par la force du courage et de la volonté, pour bâtir un espace de paix, de prospérité et de liberté. C'est cela l'Europe. Nous devons nous souvenir davantage d'où nous venons.

Mais c'est insuffisant. Il faut aussi savoir ce que nous voulons. Permettez-moi de le dire simplement : il y a une alternative à l'Europe organisée, c'est l'Europe désorganisée. Il y a une alternative à l'Europe politique, c'est l'Europe molle, et nous n'en voulons pas. Nous voulons une Europe forte, politique et solidaire...

M. le président. Merci, madame.

Mme la ministre déléguée aux affaires européennes. ...qui nous permette de tirer le meilleur parti de nos atouts et qui nous protège.

Mesdames, messieurs les députés, je souhaite que ce 25 mars nous permette d'apporter un nouveau souffle à l'Europe, parce que c'est l'intérêt de la France ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription** : Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3297

**Rubrique** : Union européenne

**Ministère interrogé** : affaires européennes

**Ministère attributaire** : affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 22 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 février 2007